



## L'ÉCOLE EN CHIFFRES

➔ **680 000 €**

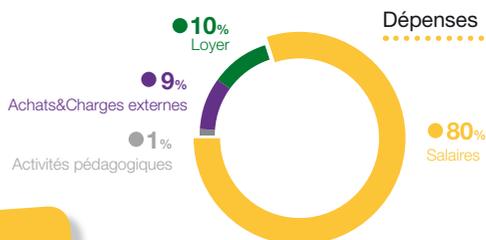
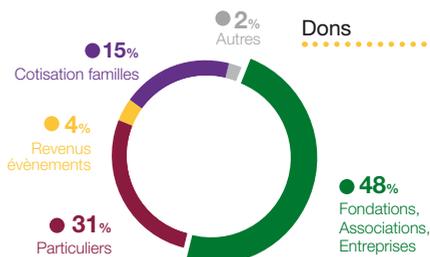
Total des charges d'exploitation du Cours Antoine de Saint-Exupéry pour neuf classes

➔ **5 500 €**

Coût moyen de scolarité par élève

➔ **75 € par mois**

Contribution des parents pour la scolarité de leur enfant. Cela couvre environ 15% des charges d'exploitation de l'école



Le Cours Antoine de Saint-Exupéry a un statut hors contrat. Il ne bénéficie pas de contribution financière directe de l'État. 85% des frais de scolarité sont financés par des dons provenant de particuliers, d'entreprises, de fondations ou d'associations.

“

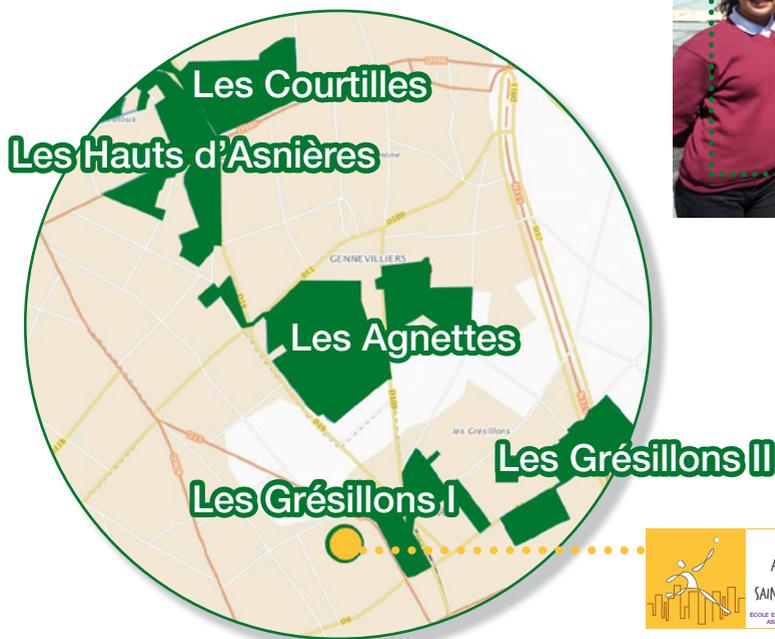
En soutenant le Cours Antoine de Saint-Exupéry, je participe à la construction du pont social entre les quartiers favorisés et les quartiers prioritaires de la ville. Tout a commencé par un petit-déjeuner découverte : j'ai été frappée par le sourire des enfants, l'attention et la patience des professeurs.”

Donatrice privée



# UNE RÉPONSE À UN BESOIN TERRITORIAL

- Cinq quartiers prioritaires définis par la politique de la ville d'Asnières-sur-Seine. Quartiers identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitant
- 10 130 habitants concernés
- 12% de la population d'Asnières-sur-Seine



“ Soucieux que chaque enfant puisse s’insérer dans la société française, j’apporte tout mon soutien au Cours Antoine de Saint-Exupéry qui donne aux élèves une vraie chance et qui enrichit l’offre scolaire. ”

Manuel Aeschlimann, Maire d'Asnières-sur-Seine